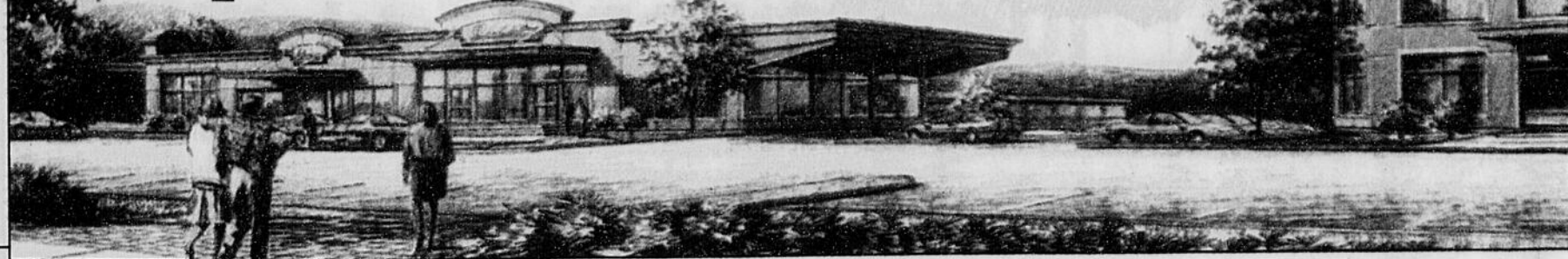


# À Place Brouillard, rue King Ouest Projet dépassant 10 millions \$



- 3 nouveaux immeubles
- 1 restaurant Nickel's
- 1 restaurant East Side Mario's

(Tous les détails en A3)

# La Tribune

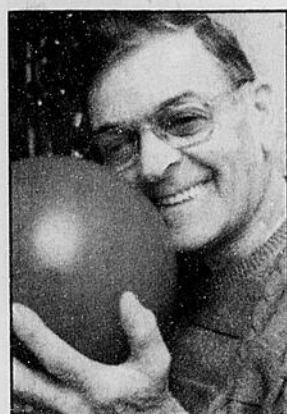
85<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE

vendredi

SHERBROOKE  
22 décembre 1995  
86<sup>e</sup> ANNÉE - No 260  
0,55 (WEEKEND: 1,50\$) Plus taxes

**Arby's**  
980 King Est  
**Le Canadien**  
Sur présentation du coupon  
Valable jusqu'au 31 décembre 1995  
L'acompte. Ne peut être jumelé à aucune autre offre.

## Les sports/C1



**Grosses quilles: une partie parfaite à 72 ans...**

**Lafleur se lie avec le Tricolore jusqu'en 1999**

## Neige/A2



**Un peu comme c'était le cas en 1984**

## Les arts/C6



**Séguin fait place à la famille pour Noël**

**Chez nous/B1 Drummond**

**Plus de 1500 paniers de Noël aux démunis**

## Météo/A2

(356<sup>e</sup> jour de l'année)  
Lever du soleil: 7h24  
Coucher: 16h07  
Neige  
max.: -3°  
Demain: neige  
max.: -3°

## Un beau cadeau signé Céline

Son esprit de partage réjouit une dame de 76 ans qui était clouée elle aussi à New York

Rollande PARENT Dorval (PC)

Céline Dion est finalement rentrée de New York, hier, en compagnie de son gérant et mari René Angelil, bien sûr, mais également d'une dame de 76 ans, de Verdun, que le couple a pris sous son aile durant les deux jours qu'a duré l'attente de la reprise des activités des compagnies aériennes stoppées par une tempête.

«C'était un conte de fées pour nous autres et je pense pour elle aussi», a expliqué la chanteuse dès son arrivée à Dorval, hier, en fin d'après-midi, alors que Jeannette Caron, une petite femme aux cheveux blancs, se tenait tout près d'elle.

Jeannette Caron, qui revenait de Floride où elle avait visité une de ses filles, avait reconnu Céline Dion à l'aéroport La Guardia alors que son avion faisait escale à New York. Elle s'en était approchée pour lui demander de signer un autographe derrière la photo d'un de ses petits-fils.

À 4h00 du matin, mardi, quand il est devenu clair que l'avion ne partirait pas, en raison de la tempête, Mme Caron s'est retrouvée seule avec ses bagages, bien embêtée sur la conduite à adopter, elle qui se trouvait à New York pour la première fois de sa vie.

Céline Dion a dit avoir remarqué son embarras et noté un début de panique. Elle a tenté de la rassurer en lui disant qu'elle et son mari ne la laisseraient pas tomber et qu'elle allait venir avec eux à leur hôtel.

Chose promise, chose faite. Mme Caron avait, semble-t-il, les yeux bien grands quand elle s'est retrouvée dans une limousine pour faire le trajet jusqu'à l'hôtel.

La-bas, une suite a été mise à sa disposition. Mme Caron a même pris quelques repas avec le couple Dion-Angelil.

«Mme Caron était seule. J'ai dit à René: on ne peut pas la laisser ici... On se sentait comme son ange gardien.

«Si ma mère se retrouvait toute seule à l'aéroport, j'aimerais ça que quelqu'un s'occupe d'elle», a dit la chanteuse.

«Elle était tellement contente. Dans le lobby de l'hôtel, elle était impressionnée. C'était beau de voir ça, d'impressionner et de voir quelqu'un qui apprécie. C'est le fun», a-t-elle ajouté.

### Noël en Floride

Chez les Dion-Angelil, Noël se fête aujourd'hui. La réunion des deux familles rassemblera une centaine de personnes.

Puisque le contretemps des derniers



Photo PC  
Finalement arrivée à Dorval hier, après une longue attente à New York en raison de la tempête, Céline Dion salue Jeannette Caron, la dame de 76 ans qu'elle a gracieusement dépannée en limousine et en lui offrant une suite à l'hôtel.

jours l'a empêchée de faire ses achats pour Noël, Céline a téléphoné de New York à une de ses soeurs pour qu'elle s'en charge à sa place.

Son séjour à la maison, après une absence de trois mois, se résumera à quelques heures. Déjà demain (samedi), elle reprendra l'avion pour un séjour de repos en Floride. Elle y sera jusqu'à la mi-janvier.

Ce repos de quelques semaines est bien mérité après une tournée européenne dans une douzaine de pays, en France et en Angleterre, notamment.

Quand on demande à Céline Dion à quel moment elle compte ralentir son rythme de travail, elle hésite.

«Avant j'avais une semaine de vacances.

Là je suis rendue à deux semaines. Peut-être que j'aurai un mois l'an prochain. J'espère.»

Son gérant l'a avertie que l'année 1996 sera très remplie mais lui a promis une année plus tranquille en 1997.

«Dans le show business, quand le moment arrive, il faut en profiter, a dit Céline. J'ai l'impression d'être en haut d'une pente de ski et j'essaie d'en profiter le plus possible.»

Un peu plus tard, Céline Dion a déclaré qu'elle rêvait d'avoir un enfant, que c'est son vœu le plus cher. Elle a assuré à cet effet que la centaine de spectacles déjà prévus pour l'an prochain ne constitue pas un handicap.

*L'incendie du Luxor, à Victoriaville, laisse bien des employés sous le choc*

## Les deux revenus de famille: perdus

Gilles BESMARGIAN Victoriaville



Les 125 employés du restaurant Luxor de Victoriaville, rasé par les flammes dans la nuit de mardi à mercredi, seront fixés sur leur sort ce matin. Réjean Lemire et son épouse Lyne, qui ont vu partir en fumée leur emploi un peu plus tôt cette semaine, prient pour entendre une bonne nouvelle.

Aujourd'hui, comme les autres employés de l'établissement, leur nom apparaît sur la liste des centaines de milliers de chômeurs au Canada. Perdre un emploi à la veille de Noël est déjà très dur, mais perdre les deux revenus de la famille, comme ce couple, devient catastrophique.

À l'instar de tous leurs collègues de travail, Réjean Lemire et son épouse Lyne avaient toujours peine à croire, en après-midi

(suite en B1: REVENUS)

• Autre texte à lire en B1

Photo La Tribune, par Gilles Besmargian  
Réjean et Lyne Lemire, devant les vestiges du restaurant Luxor de Victoriaville, espèrent de tout coeur que leur gagne-pain sera sauvé.

## Autre coup dur

# Lennoxville suspend sa mise à la SDERS

Louis-Éric ALLARD Sherbrooke

La Société de développement économique de la région sherbrookoise (SDERS) encaisse un autre coup dur: la Ville de Lennoxville suspend sa participation au sein de l'organisme.

Après l'incertitude autour de l'adhésion d'Ascot à la SDERS et le refus des municipalités de Rock Forest, Waterville et Deauville, Lennoxville se retire provisoirement et suggère à la Municipalité régionale de comté (MRC) de Sherbrooke d'organiser d'urgence un sommet regroupant les principaux intervenants économiques de la région estrienne.

Cette décision a été prise lors d'une récente séance du conseil, mais Lennoxville a décidé de faire connaître publiquement sa décision hier seulement via un communiqué de presse.

Le maire de Lennoxville, David Price, a été bien clair sur la prise de position de sa municipalité lorsque joint à son domicile hier soir. En fait, Price ne remet pas en question la SDERS, mais sa raison d'être devant la participation mitigée des municipalités.

«C'est certain qu'on ne se parlerait pas de ça aujourd'hui si les autres municipalités avaient adhéré à la SDERS. Tout le monde doit s'impliquer pour que ça fonctionne. Toutes les municipalités doivent s'y joindre, sinon on ne peut pas embarquer là-dedans», insiste-t-il.

Le maire Price dit avoir bon espoir que la situation se règle dans un proche avenir. «N'étant pas une ville industrielle, on pourrait être les premiers à dire que l'on n'a pas de retombées directes. Mais tout le monde a des retombées indirectes. Je crois qu'on peut trouver des solutions que je ne veux pas élaborer sur la place publique pour le moment. On doit dire O.K., on s'assoit tout le monde ensemble et on règle le problème», indique-t-il.

M. Price croit que ceux qui ont déjà dit non à la SDERS ne se retrouvent pas nécessairement dans une position de non-retour. «On n'a qu'à regarder à Rock Forest pour voir comment cette décision était divisée. C'est également à la population à faire comprendre aux élus de leur municipalité l'importance de faire partie de la SDERS.»

### Pas la mort de la SDERS

Le conseiller Pierre Massé tient à faire bien comprendre que Lennoxville ne veut pas la mort de la SDERS.

«On ne se retire pas de la SDERS. On a mis notre participation en veilleuse. Notre intention était bel et bien d'en faire partie. D'ailleurs, notre adhésion à la SDERS est prévue à notre budget. On veut que la région fasse front commun», mentionne M. Massé.

Contrairement au maire Price, il ne va pas jusqu'à dire que toutes les municipalités doivent adhérer à la SDERS pour que Lennoxville fasse de même. «On ne veut tout simplement pas être les dindons de la farce. On ne veut pas être de la minorité qui paie, alors que les autres en profitent autant que nous, même s'ils n'ont pas payé. La SDERS ne doit tout de même pas se limiter qu'à Lennoxville, Sherbrooke, Fleurimont, Brompton et Canton de Brompton. Pourquoi on paierait pour les autres?»

(Des réactions en A3)

À NE PAS MANQUER AUJOURD'HUI DANS LaTribune

La Tribune et ses collaborateurs sont heureux de vous offrir un **papier d'emballage** et leurs meilleurs vœux pour un JOYEUX NOËL «écologique»!

**SEARS**  
Attendez-vous à plus

**Gaz Métropolitain**

**ALAIN MONGEAU TRANSPORT INC.**

**Stone-Consolidated**

**BERTRAND DEGRÉ INC.**

**SHERBROOKE CENTRAL**

**LES ENCRE D'IMPRIMERIE**

**RIEGER**



À voir en page B3

# À LIRE DEMAIN

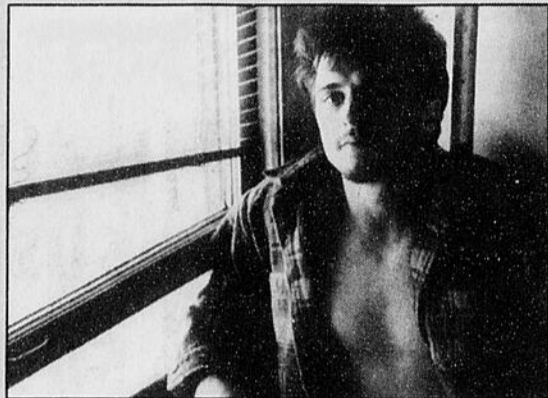
Magazine Weekend

Fanfreluche n'a pas fini de raconter



Jici Lauzon: une année riche en nouvelles expériences

Colin James amène son blues en ville



Vitre cassée et comptoirs renversés dans une bijouterie

## Un sexagénaire écope 4 mois

Sherbrooke

Maurice Langlois, 62 ans, a écopé d'une peine de quatre mois de détention pour avoir cassé une vitre et renversé des comptoirs dans une bijouterie, à Sherbrooke.

Cette condamnation avec une probation de deux ans lui a été imposée hier par le juge Gabriel Lassonde de la Cour du Québec.

Langlois a renversé un présentoir sur le plancher à la bijouterie du 165

rue King Ouest alors qu'il croyait avoir la police à ses trousses, a expliqué son avocat Peter Downey.

Le prévenu avait fait l'objet d'une évaluation de son aptitude à être jugé à la suite de son interpellation dans ce commerce le 7 décembre.

Me Downey a dit que la dernière condamnation de son client avait été de quatre mois pour d'autres méfaits.

Le tribunal a de plus interdit à Langlois de retourner dans cette bijouterie ayant subi des dommages non précisés à la demande du procureur André Campagna.

# La neige a neigé comme jamais depuis 11 ans!

Pierre SAINT-JACQUES Sherbrooke

Bien des gens ne se rappellent pas avoir vu un hiver si précoce et de telles quantités de neige bien des jours avant Noël.

Et ils n'ont pas tort.

Il faut remonter au mois de décembre 1984 pour tenter d'établir un parallèle avec le mois de décembre 1995.

Les 31 jours de décembre 1984 avaient saupoudré la région de Sherbrooke de 100,2 centimètres de neige dont 83 centimètres ont chuté au cours des 21 premiers jours.

Hier, Environnement Canada a précisé que les chutes de neige tombées jusqu'à ce jour, à Sherbrooke et dans les environs, donnaient une accumulation totale de 76,1 centimètres.

La normale des précipitations de neige pour un mois de décembre en en-

tier est de 69 centimètres. On ne peut donc pas contredire ceux qui trouvent qu'il a jusqu'ici beaucoup neigé surtout qu'il reste une bonne dizaine de jours à venir.

Fort heureusement, la mémoire est une faculté qui oublie ce qui permet à un tas de personnes de mieux affronter les aléas de la vie et surtout les caprices du temps et de la température. Bref de ne pas vivre en pensée puis en réalité deux fois la même «tempête» ou le même désagrément.

Le mois de décembre 1972, avec ses 147,8 centimètres de neige, détient toujours le record du mois de décembre le plus neigeux. Le mois de décembre 1982 conserve le titre du mois le plus pingre en précipitations de neige avec 15,7 centimètres.

L'an dernier, le mois de décembre avait reçu la dose normale de millimètres de pluie, à savoir 31,6 millimètres ce qui est exactement la normale. Les

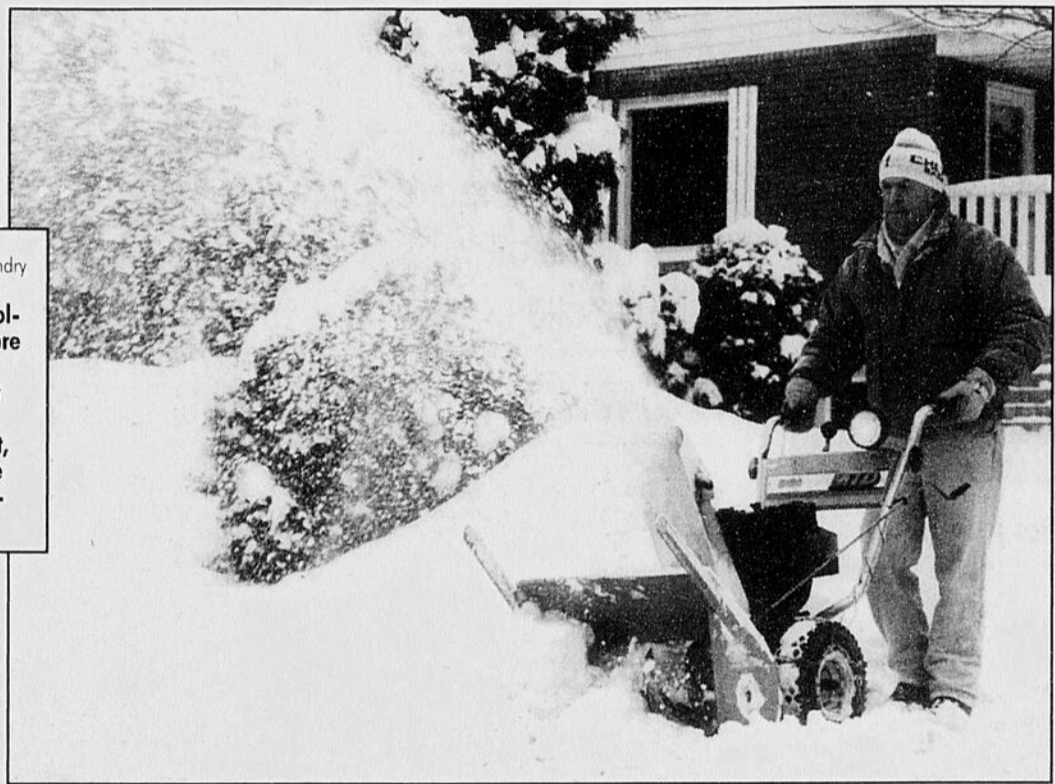
précipitations de neige avaient donné une accumulation de 30,4 centimètres.

Durant les 21 premiers jours de 1994, il avait chuté de la neige pour une valeur de 26 centimètres. On a donc, cette année, pour la même période, trois fois plus de neige.

Un bref coup d'oeil sur les précipitations de neige de décembre 1993 indiquant qu'il avait neigé pour 52,6 centimètres.

En remontant dans le temps, on note des précipitations de 21 centimètres pour décembre 1992, de 72 centimètres pour décembre 1991, de 50,8 centimètres pour décembre 1990, de 77,8 centimètres pour décembre 1989, de 41,7 centimètres pour décembre 1988, de 61,2 centimètres pour décembre 1987, de 33,2 centimètres pour décembre 1986 et de 73,3 centimètres pour décembre 1985.

Comme on peut le constater, neige riment avec décembre mais pas forcément avec records.



Téléphoto, Christian Landry  
Souffleuses et pelles n'ont jamais été aussi souvent sollicitées au mois de décembre depuis 1984. Comme bon nombre de Sherbrookoises et d'Estriens, Laurent Bolduc, qui réside sur la rue Bryant, a pratiqué hier une activité hivernale pour le moins familière.

## Paulin Bolduc a acheté son passeport pour «quelques milliers de dollars»

Jacques LEMOINE Sherbrooke

L'homme d'affaires Paulin Bolduc a révélé hier avoir acheté dans un bar de la métropole pour quelques milliers de dollars le passeport avec lequel il s'était réfugié en Colombie à l'automne 93.

Il déposait au procès de Michel Bilodeau, âgé de 44 ans, inculpé de complot, de faux, de possession et d'utilisation d'un passeport faux.

L'homme d'affaires de Massawippi a expliqué qu'il cherchait un passeport à cette époque et en a obtenu un d'un individu prénommé André dont on ne sait rien d'autre.

On se rappellera que Bolduc avait été déclaré fugitif après être disparu à l'automne 93 pendant son procès à Sherbrooke en marge d'une affaire de complot pour importation de stupéfiants.

Le défenseur Michel Dussault avait fait signifier hier une requête en certiorari visant à casser l'ordonnance d'amener l'homme d'affaires à cette audience.

Il alléguait que la poursuite ne possédait pas d'indication à l'effet que Bolduc rendrait un témoignage incriminant contre Bilodeau et que le but recherché était plutôt de le faire condamner pour outrage au tribunal.

Le procureur Paul Crépeau avait émis l'opinion que ce témoin, dont la photo apparaissait manifestement sur le passeport faisant l'objet de ce litige, était contraignable.

Le juge Michel Côté de la Cour du Québec a décidé d'entendre Bolduc qui se trouvait dans la salle et pouvait être appelé à la barre sans assignation.

Rappelons que le passeport émis le 2 novembre 93 au nom de Marc Bergeron contient la photo du témoin portant des lunettes et une cravate.

Bolduc a indiqué ne pas se souvenir où et quand cette photo avait été prise parce qu'il était stressé à cette époque et consommait de l'alcool.

Il a admis être parti de l'aéroport Mirabel et avoir transité par le Venezuela avant d'atteindre la Colombie.

Bolduc n'a pas quitté ce pays jusqu'à son arrestation au printemps et les autres estampilles sur son passeport ont été faites sur place parce qu'il n'avait pas de permis de séjour.

On se rappellera que le témoin a été trouvé coupable lundi de complot entre 89 et 91 pour importer des stupéfiants et se trouve en attente de sentence.

L'audience avait commencé en retard parce que Me Nicole Charbonnier, qui assume la défense de Bilodeau, avait pris le champ lorsqu'un coup de vent a soulevé sa voiture sur le pavé glacé.

Me Crépeau a demandé au tribunal de retenir la culpabilité de Bilodeau dans cette affaire.

Il a rappelé que Bergeron avait déposé avoir remis son formulaire de passeport rempli et sa photo authentifiée à l'accusé et avoir touché 3000 \$.

Cette photo a été remplacée en cours de route par celle de Bolduc.

Me Charbonnier a suggéré au tribunal de ne pas attacher d'importance au témoignage de Bergeron à cause de ses contradictions dans ses versions antérieures et ses témoignages.

Le juge Côté a pris cette affaire en délibéré jusqu'à la mi-janvier.

### PRÉCISIONS

Contrairement à ce qui a été écrit mardi, c'est Roch Deslisle, âgé de 60 ans, qui attendait son admission à l'hôpital pour des examens après avoir obtenu l'autorisation de conserver sa liberté provisoire à la suite de la décision du juge Luc Trudel dans ce qu'il est maintenant convenu d'appeler l'affaire du Marine Transport.

\* \* \*

Ex-employée préposée au routage de la radio CHRD à Drummondville, Mme Diane Berthiaume nie avoir mentionné à la Tribune d'avoir pressenti la fermeture de la station, comme il a été mentionné mercredi. «J'ai appris la faillite en même temps que les autres employés et j'en ai été surprise», affirme-t-elle, contredisant les propos qui lui ont été imputés.

**Ville de Fleurimont**

**AVIS POUR HORAIRE DES ORDURES POUR LA PÉRIODE DES FÊTES**

À TOUS LES CITOYENS ET CITOYENNES DE FLEURIMONT

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE LE RAMASSAGE DES ORDURES PRÉVU À L'HORAIRE DU LUNDI S'EFFECTUERA

**LE MARDI 26 DÉCEMBRE ET LE 2 JANVIER.**

CEPENDANT L'HORAIRE DU MARDI ET DU MERCREDI DEMEURE INCHANGÉ.

VILLE DE FLEURIMONT

**RÉSULTATS**

**LOTTO QUÉBEC**

Tirage du: 95-12-20

GAGNANTS	LOTS
6/6	3 688 856,10 \$
5/6+	18 34 442,80 \$
5/6	449 1 104,60 \$
4/6	20 705 45,90 \$
3/6	346 231 10,00 \$

Ventes totales: 16 878 770,00 \$  
Prochain gros lot (approx): 2 600 000,00 \$  
Prochain tirage: 95-12-23

---

**Extra** Tirage du: 95-12-20

NUMÉROS	LOTS
109405	100 000 \$
09405	1 000 \$
9405	250 \$
405	50 \$
05	10 \$
5	2 \$

**PANEO** Tirage du: 95-12-21

2	9	11	18	21
23	26	29	32	34
36	37	38	41	49
61	62	63	67	68

Prochain tirage: 95-12-22

**TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec**

Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

**RÉTRACTATION**

Dans un article publié dans La Tribune du 15 décembre, il était dit: «Selon M. Bérard, les pneus de l'automobile de la représentante des employés auraient été crevés, dans le stationnement du commerce, il y a quelques jours».

Jamais, ni moi ni le local 509 des TUAC n'ont voulu insinuer de quelque façon que ce soit que M. Alain Haddad était responsable directement ou indirectement des actes mentionnés».

- Claude Bérard  
permanent syndical  
TUAC, local 509

**LA QUOTIDIENNE 577-7755**

**Prévisions à long terme pour Sherbrooke**

Source: Environnement Canada

Aujourd'hui	Cette nuit	Samedi	Dimanche	Lundi
CIEL VARIABLE AVEC AVERSES DE NEIGE	CIEL VARIABLE AVEC AVERSES DE NEIGE	NEIGE	NEIGE	CIEL VARIABLE
max -3	min -9	max -3	-11/-4	-13/-4

**Inquiet de la météo?**

1900 451-4455

Nos météorologues à votre service

Environnement Canada  
La météo à la source

GOLF • BBQ • JARDINAGE • VOYAGE • VÉLO • RÉNOVATION • SPECTACLE • VOIE

CONSTRUCTION • RANDONNÉE • CHALET

CAMPING • MÉTÉO-MONDE • FESTIVAL

**INDEX**

Arts: .....C-5

Bandes dessinées:.....B-5

Chez nous:.....B-1

Décès:.....D-5

Économie:.....D-1

Éditorial:.....A-4

Horoscope:.....B-5

Messier en liberté:.....B-5

Petites annonces:.....D-3

Sports:.....C-1

**La Tribune**

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,  
Tél.: 564-5450, 11K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke  
par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.  
(division La Tribune)

**TÉLÉPHONES**  
Petites annonces: 564-0999  
Publicité: 564-5450  
Rédaction: 564-5454  
Abonnements: 564-5466

**LIVRAISON**  
Camelots et camelots motorisés  
Prix de vente suggéré incluant  
T.P.S. payée par le camelot .....\$3,71  
taxe de vente du Québec.....24  
Coût à l'abonné.....\$3,95

**ABONNEMENTS**  
Abonnement par la poste  
au Canada, sauf  
endroits desservis par camelot et  
camelots motorisés.

**TERRITOIRE IMMÉDIAT:**

Temps	Prix	TPS	TVD	Total
1 an	\$255,00	\$17,85	\$17,74	\$290,59
6 mois	\$140,00	\$9,80	\$9,74	\$159,54
3 mois	\$80,00	\$5,60	\$5,56	\$91,16
1 mois	\$50,00	\$3,50	\$3,48	\$56,98

**HORS DE NOTRE TERRITOIRE IMMÉDIAT:**

Temps	Prix	TPS	TVD	Total
1 an	\$310,00	\$21,70	\$21,56	\$353,26
6 mois	\$185,00	\$12,95	\$12,87	\$210,82
3 mois	\$110,00	\$7,70	\$7,65	\$125,35
1 mois	\$55,00	\$3,85	\$3,83	\$62,68

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS 1 an \$700,00, 6 MOIS \$4 000, 3 MOIS \$265,00, 1 MOIS \$430,00

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau de Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuters, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

# Actualité en bref

## Récupération d'arbres de Noël

**Sherbrooke** - La Ville de Sherbrooke organise pour la troisième année consécutive une journée de récupération des sapins de Noël le dimanche 14 janvier prochain, à l'intention des citoyens de la municipalité.

L'opération se déroulera en trois endroits: parc Jacques-Cartier (Nord), parc Marin (Ouest) et Centre récréatif Eugène-Lalonde (Est).

Chaque sapin rapporté donnera droit à un coupon de participation à un concours pour un voyage d'une semaine pour deux personnes en République Dominicaine.

Les sapins de Noël récupérés seront remis à une entreprise qui les recyclera pour la production d'huiles essentielles utilisées dans les produits pharmaceutiques.

## Distribution des calendriers municipaux

**Sherbrooke** - Les calendriers municipaux de la Ville de Sherbrooke seront distribués dans les foyers sherbrookoïses, via le service Médiaposte, à compter d'aujourd'hui, de même que demain et dimanche.

## Il chipe la voiture de son hôte

**Sherbrooke (psj)** - Les policiers municipaux de Sherbrooke ont procédé en fin d'avant-midi, hier, à l'arrestation d'un homme, âgé de 37 ans, pour le vol du véhicule de son hôte.

Précisons que le suspect avait été placé par la Cour chez la victime du vol.

Durant la nuit, hier, il a quitté le logement, rue Sainte-Famille, dans le quartier est de Sherbrooke et il a «emprunté» la voiture de celui qui doit veiller sur lui.

Vers cinq heures du matin, la victime a constaté la disparition de sa voiture. Elle en a informé les policiers.

Puis voilà que vers 11 h 45, le suspect réapparaît rue Sainte-Famille au volant d'un véhicule méconnaissable. Il semble que la Mustang 1981 a quitté la route au cours de la balade de fin de nuit.

C'est à ce moment que les patrouilleurs ont procédé à l'arrestation de l'homme qui aura probablement bien du mal à se dénicher un nouveau protecteur.

## On franchira largement les 3000 transports

**Sherbrooke** - Les organisateurs et bénévoles de l'Opération Nez Rouge 1995 ont sagement et allègrement franchi le cap des 3000 transports et plus dans la nuit d'hier à aujourd'hui.

Cette certitude provient du fait que dans la nuit de mercredi à hier les 108 bénévoles au boulot ont permis à 224 conducteurs de rentrer à la maison en un seul morceau, tant pour eux que pour leurs véhicules.

Avec ces 224 transports, on a atteint le nombre cumulatif de 2844.

Pour la même nuit de 1994, c'est 272 transports que l'on a effectués pour un cumulatif de 3365.

## Vol à la coopérative

**Ham-Nord** - Vers 3 h 15, hier, des cambrioleurs ont perpétré un vol à la Société coopérative agricole, 445 rue Principale, à Ham-Nord.

Les voleurs ont fracassé la vitrine et chipé divers outils électriques dont des scies circulaires, sauteuses et à ruban.

Le montant du vol se chiffre à quelque 1650 \$.

La Sûreté du Québec a été dépêchée sur les lieux dès le déclenchement du système anti-vol.

## Une infraction à cause des flocons

**Sherbrooke** - Un citoyen de Danville, Claude Boisvert, a la ferme intention de contester en Cour municipale un billet d'infraction au stationnement qui lui a été remis dans le stationnement du Carrefour de l'Estrie récemment. Il note qu'à son arrivée un matin qu'il y avait un peu de neige au sol, rien ne lui permettait de savoir exactement où étaient les rangées de stationnement. Il s'est retrouvé en infraction. Il invite d'ailleurs les automobilistes à la prudence.

## Appel au milieu culturel

**Sherbrooke** - Le Conseil de la culture, comme l'Association des auteurs des Cantons de l'Est dans une déclaration publiée lundi, espère que le milieu culturel sera associé à l'organisation des festivités entourant les Fêtes de la francophonie nord-américaine. C'est ce qu'a précisé la présidente du conseil, Michell Quintin.

# «C'est majeur comme projet»

□ Sherbro, avec Bob Morin comme actionnaire, réalisera un projet de 10 millions \$ à Place Brouillard

Denis DUFRESNE Sherbrooke

**M**orosité économique ou pas, le groupe Sherbro réalisera en 1996 un projet de plus de 10 millions \$ à Place Brouillard, face à la Place des congrès, rue King Ouest, pour en faire une véritable place commerciale avec boutiques, services, bureaux et restaurants.

«Nous entendons réaliser le projet en quatre phases dans le but de développer tout ça, trois nouveaux immeubles seront construits et on agrandira le bâtiment existant», explique l'homme d'affaires Robert Morin, associé avec Denis Custeau au sein de Sherbro.

L'emplacement offre une superficie globale de 20 000 mètres carrés (ou 200 000 pieds carrés).

Les deux premières phases du projet seront mises en branle dès janvier: il s'agit de construire deux immeubles de 560 mètres carrés (5600 pieds carrés chacun) au coût de 2,2 millions \$.

Le premier, situé pratiquement en face de la rue Wilson, accueillera un restaurant de la chaîne East Side Mario's et le second (où se trouve actuellement Auto Hebdo) abritera un restaurant Nickels (propriété de la chanteuse Céline Dion).

Avec l'équipement et le mobilier, l'investissement totalisera trois millions \$.

Ces deux établissements ouvriront leurs portes le 1er juin prochain, dit M. Morin.

Les troisième et quatrième phases du projet seront mises en chantier au printemps et devraient être terminées en octobre 1996.

Sherbro rénovera et agrandira l'édifice de l'ancien garage Brouillard, où loge actuellement Chaussures Prix, qui demeurera locataire.

D'autres commerces s'y ajouteront (les espaces sont actuellement loués à 50



Sherbro, dont l'un des actionnaires est l'homme d'affaires Robert Morin, réalisera en 1996 un projet de plus de 10 millions \$ à Place Brouillard. Outre trois restaurants, on y trouvera des espaces à bureau, des services et possiblement un salon de quilles.

pour cent dit M. Morin), tandis qu'un salon de quilles pourrait être aménagé, avec accès par la rue Burlington.

Les promoteurs construiront également un immeuble de deux étages (500 mètres carrés, ou 5000 pieds carrés, par étage), où sera logé un restaurant au rez-de-chaussée et des bureaux à l'étage.

«Pour nous, il s'agit d'un investissement de 7,5 millions \$ pour le terrain et les bâtiments, mais on peut ajouter de deux à trois millions en investissement des locataires (équipement, mobilier, etc.) et ce sera encore plus si il y a un salon de quilles», explique Robert Morin.

«On garde le nom Place Brouillard parce que tout le monde en Estrie connaît Brouillard automobile sur la rue King ouest», ajoute-t-il.

«C'est majeur comme projet à Sherbrooke! Nous avons des baux de signes pour les phases un et deux. Pour les phases trois et quatre, on va commencer les travaux lorsqu'on aura des baux intéressants de signes.

«Le secteur va devenir un carrefour de la restauration à Sherbrooke, on y trouve déjà à proximité la Cage aux sports, Red Lobster, le Cactus et Pizza Hut. De plus, on a un accès routier fan-

tastique avec le boulevard Lionel-Groulx», pense M. Morin, sans compter l'important volume de circulation sur King ouest.

D'autre part, le projet de centre de commercial de plus de 20 millions \$ des promoteurs Robert Morin, Denis Custeau, Gérard Allard et Jean-Marc-Nadeau, est toujours en marche.

M. Morin confirme que les préparatifs vont bon train en vue de concrétiser ce projet prévu dans le secteur de l'autoroute 410 et du boulevard Portland, à Sherbrooke.

En quittant Drummondville pour le poste de directeur général de la SDERS, Pierre Dagenais savait que ce ne serait pas facile, mais...

# «C'est tout un baptême du feu!»

Louis-Éric ALLARD Sherbrooke

**J**amais Pierre Dagenais n'aurait pu penser occuper un poste aussi chaud en quittant celui de commissaire industriel de Drummondville pour celui de directeur général de la SDERS et de commissaire du développement économique de la région sherbrookoïse.

«Oui, c'est tout un baptême de feu. Mais je savais que ce ne serait pas facile en m'en venant à Sherbrooke. Tout le monde me disait de ne pas quitter Drummondville pour Sherbrooke, car il n'y avait pas de solidarité régionale ici, mentionne-t-il. Mais moi, je venais pour travailler pour la région sherbrookoïse. Il y a des organismes extraordinaires avec lesquels on peut collaborer. J'ai un contrat de trois ans et j'entends travailler très fort d'ici son échéance parce que je ne veux pas me retrouver au chômage après ça.»

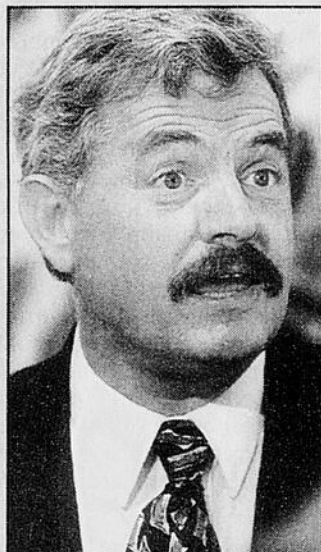
Malgré la crise que vit la SDERS, M. Dagenais se dit très confiant que la situation se redresse. Mais pour l'instant, il ne sait pas ce que ça prendra. «Sauf Waterville, nous avons rencontré toutes les régions qui ont refusé de se joindre à nous à la fin octobre, début novembre, mais ça n'a pas donné les résultats escomptés.»

Il s'est dit déçu de la décision de Lennoxville, car «s'il y avait quel qu'un qu'on pouvait bien compter, c'est Lennoxville et M. Price.»

«Mais si c'est pour élaborer un sommet économique régional, je suis content que ce soit une petite municipalité qui prenne les devants. Il y a peut-être un peu de frustration d'une petite ville qui ne compte pas beaucoup d'industries et qui voit des municipalités comptant un secteur industriel beaucoup plus grand qui se désistent de la SDERS», pense M. Dagenais.

## Pouliot d'accord

Le maire d'Ascot, Robert Pouliot, est entièrement d'accord avec la suggestion de la Ville de Lennoxville qui réclame un sommet économique régional. A Ascot, la prise de position est un peu la même qu'à Lennoxville, on ne dit pas un non catégorique à la SDERS mais



Pierre Dagenais

on s'interroge sur l'utilité de son adhésion dans les conditions actuelles.

«Cela rentre un peu dans la même démarche que j'ai entreprises à la MRC dernièrement. Il faut qu'on se parle pour que ça marche. Tous les élus et les dirigeants des villes devraient se rencontrer et avoir une bonne séance d'échanges pour faire le point. On doit se parler dans les yeux et mettre des idées sur la table. Des choses comparables se sont faites dans le passé et ça a toujours donné des résultats positifs», souligne le maire Pouliot.

Ce dernier laisse sous-entendre que sa municipalité a été échaudée dans le passé par des prises de position que la SDERS qui ne convenaient pas à Ascot. «Nous sommes des partenaires, on doit s'entraider et non pas se faire mal les uns les autres.»

Sans le nommer ouvertement, il a aussi lancé une flèche à l'endroit du maire du Canton de Brompton, Claude

Belhumeur. «Au lieu de s'accuser de voleurs, on doit faire preuve de plus de diplomatie et de plus de respect et ainsi favoriser les échanges.»

Rappelons que le maire Belhumeur avait comparé l'attitude de Rock Forest à du vol parce que celle-ci avait refusé de joindre les rangs de la SDERS.

## «Un dur coup», dit Gingras

Lorsque le maire de Saint-Élie-d'Orford, Richard Gingras, a appris la nouvelle de la suspension de la participation de Lennoxville, il acquiescé que «c'est un dur coup pour la SDERS».

«C'est certain que c'est une remise en question pour la SDERS et effectivement une rencontre des intervenants économiques de la région s'impose. Il va y avoir plusieurs choses à mettre sur la table.»

Le maire Gingras questionne maintenant la participation de sa municipalité à la SDERS au tra... où vont les choses. «Nous nous sommes engagés pour deux ans, soit jusqu'à la fin de 1996. Mais c'est certain que si on devient un aussi petit nombre, nous ne serons pas plus fins que les autres», avertit-il.

Renvoi de François Vallières de son programme d'éducation spécialisée

# Le département met sa décision en veilleuse

Steve BERGERON Sherbrooke

**F**rançois Vallières, cet étudiant du Collège de Sherbrooke expulsé de son programme d'études sous prétexte qu'il n'avait pas le profil de l'emploi, a gagné un point dans ses démarches pour réintégrer son programme.

Les représentants du Département d'éducation spécialisée ont en effet décidé de suspendre la décision pour la période des Fêtes. Une rencontre est prévue entre les deux parties en janvier, pour tenter d'en venir à un accord.

«Pour le moment, rien n'est encore coulé dans le béton. La décision de renvoi n'est pas annulée», précise François Vallières. «Mais les discussions que nous avons eues jusqu'à maintenant sont très positives», note-t-il avec optimisme.

Dans son édition d'hier, La Tribune faisait état du renvoi de François Vallières. L'étudiant accusait alors un de ses professeurs d'abus de confiance, parce que des conversations qu'il croyait confidentielles auraient été utilisées pour dé-



François Vallières

cidier de son expulsion. François Vallières a notamment découvert, grâce à l'Association étudiante du Collège de Sherbrooke, qu'il n'existait aucun règlement écrit autorisant le renvoi d'un étudiant par le Département.

«Mais il y a eu aussi plusieurs malentendus dans l'affaire, d'un bord comme de l'autre», ajoute-t-il, sans préciser la nature de ces malentendus. «Je suis prêt à faire certaines concessions de mon côté. J'ai la volonté de changer certains de mes comportements. Il y a déjà un bon rapprochement.»

Le directeur du Département d'éducation spécialisée, M. Guy Boutin, n'a pas retourné l'appel logé à son intention.

# ANNONCEURS, PRENEZ NOTE

Voici les heures de tombée pour la publicité durant la période des Fêtes

	Sans épreuve	Avec épreuve
25 décembre	PAS DE PUBLICATION	
26 décembre	PAS DE PUBLICATION	
27 décembre	20 décembre	19 décembre
28 décembre	21 décembre	20 décembre
29 décembre	22 décembre	21 décembre
30 décembre	22 décembre	21 décembre
1er janvier	PAS DE PUBLICATION	
2 janvier	PAS DE PUBLICATION	
3 janvier	27 décembre	22 décembre
4 janvier	28 décembre	27 décembre
5 janvier	29 décembre	28 décembre
6 janvier	29 décembre	28 décembre
8 janvier	3 janvier	29 décembre

JOYEUSES FÊTES!  
**LaTribune**

12700

À NE PAS MANQUER DEMAIN DANS **LaTribune**

# HORAIRE DES MESSSES DE NOËL

Consultez cette page spéciale pour connaître l'horaire des messes de Noël (des 24 et 25 décembre). Toutes les paroisses desservies par La Tribune y sont inscrites.



09999

# Editorial

## La magie de Noël

Des étudiants de quatre écoles de Sherbrooke joignent leurs efforts pour amasser une montagne de victuailles et 1500 \$ pour y ajouter des aliments frais complétant un menu varié.



Jacques PRONOVOST

Le Comptoir alimentaire de Drummondville distribue 1500 paniers. Les skieurs apportent des denrées non-périssables au Mont Orford pour ajouter à l'oeuvre déjà extraordinaire des Paniers de l'espoir de Rock Guertin. CIMO-106 et le Groupe Beaucage s'associent pour venir en aide à la Grande Table de Sherbrooke par la cueillette de denrées chez le concessionnaire... et ça marche.

C'est la magie de Noël. Cette magie de la grande générosité, de la prise de conscience que bien des gens sont plus mal pris que nous, qu'ils méritent que nous les aidions un peu. Nous comprenons d'instinct que toutes ces familles assistées sociales, que tous ces chômeurs, dont plusieurs de nos propres familles, ne vivent pas tous ces situations de pauvreté par leur faute, par paresse ou par habitude.

La magie de Noël c'est celle qui nous fait réaliser la chance que nous avons de manger à notre faim trois fois par jour même quand les fins de mois sont difficiles à boucler. Et de comprendre que nous avons un devoir social de soulager un peu la misère des autres.

L'envers de la médaille, c'est que cette magie du temps des Fêtes n'opère pas avec autant de force pendant les autres mois de l'année. Les gens vivant la pauvreté autour de nous le sont douze mois par année. Sans s'autoflageller il nous faut penser à notre indifférence quand l'atmosphère de Noël ne nous pousse pas émotivement à cette action temporaire.

Mais il faut aussi savoir se féliciter. Cette générosité chaque année relancée doit être portée au crédit de ceux qui passent à l'action. Nous ne soupçonnons même pas les ramifications qu'elle prend: dans les écoles primaires d'Asbestos, de Lac-Mégantic, de Magog; dans les entreprises de Windsor, de Drummondville ou de Victoriaville... comme à La Tribune où les employés ont aussi participé à une cueillette au profit du Carrefour des Cuisines Collectives dans le cadre du projet Sherbrooke en santé.

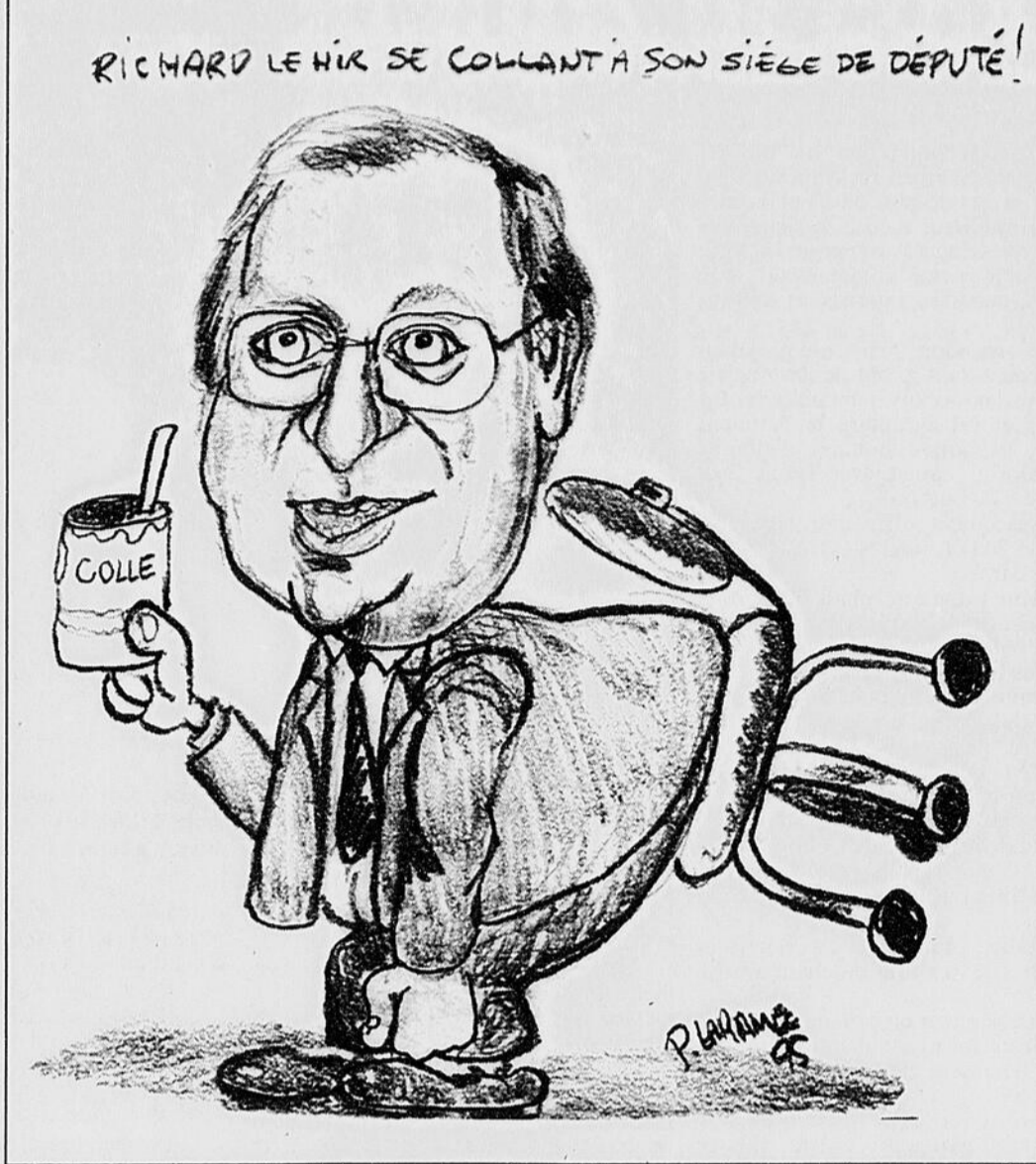
C'est aussi le cas pour des commerçants, comme le restaurant Horace ou le Ranch dans l'Est qui recevaient parents et enfants moins bien nantis à un repas des Fêtes, petit party bien mérité. Honni soit celui qui n'y verrait qu'une bonne occasion de marketing, réelle il est vrai mais dont la valeur reste celle d'offrir à ces jeunes une douceur qu'ils n'auraient pas eu autrement.

Ou tout simplement trouvons-nous cette noblesse des sentiments dans les familles quand parents et enfants se penchent sur le problème de la pauvreté de leurs voisins, de leurs amis.

Demain, La Tribune fera relâche d'éditorial pour laisser toute la place à un conte de Noël, vrai, vécu et admirable d'une générosité insoupçonnée.

Il est la démonstration du miracle de Noël auquel nous participons tous à notre façon chaque année mais qui atteint parfois des sommets incroyables de bonté.

Profitons de cette période où les sentiments pendent le dessus pour se souhaiter un merveilleux Noël et une année remplie de grands et petits bonheurs nous faisant oublier les travers de la vie qui ne manqueront pas de ponctuer notre quotidien.



### TRIBUNE LIBRE

## Erreur sur la manifestation

Le 13 décembre dernier, plus de cent dix personnes manifestaient contre la réforme Axworthy et le projet de loi dit de «l'assurance emploi». Ces personnes représentaient le Mouvement des chômeurs et chômeuses de l'Estrie et les organisations membres de Solidarité populaire Estrie. Lors de cet événement un ex-chômeur, révolté par les problèmes qu'il avait connus pour des raisons administratives, venait témoigner personnellement. Il se disait en accord avec la réforme Axworthy en espérant que celle-ci permette le rapatriement de la formation de la main-d'oeuvre au Québec. Nous respectons son opinion et sommes d'accord avec ce dernier point. Mais selon nous, cela ne justifie aucunement la réforme Axworthy qui remet en question tous les programmes sociaux et le programme actuel de l'assurance-chômage. Nous qualifions plutôt d'assurance-déficit ce projet de loi car en plus de détruire le régime d'assurance-chômage il permet au fédéral de récupérer 1,2 milliard pour payer son déficit.

Pour toutes ces raisons nous aurions souhaité que ces deux événements soient traités différemment; en ce sens nous nous questionnons fortement sur le traitement informatif de la part de La Tribune à cette occasion. D'au-

tant plus que ce monsieur, en faisant allusion à l'affaire Fabrikant, laissait présager des menaces de violence, ce qui n'était nullement le but de cette manifestation.

Voici en résumé les revendications que nous mettons de l'avant lors de cette manifestation:

- le retrait du projet de loi C-111 concernant l'assurance-chômage;
- que les contributions versées par les employé(e)s et les employeurs à la caisse de l'assurance-chômage ne servent qu'à la protection des personnes en chômage;
- le rapatriement au Québec de tous les programmes de formation de la main-d'oeuvre et la fin des dédoublements avec compensation;
- une réforme en profondeur de la fiscalité dont, entre autres, la fin des échappatoires fiscales et l'établissement d'un impôt minimum sur les profits des entreprises;
- un projet de société plus juste et plus humain, basé sur la Charte d'un Québec populaire de Solidarité populaire Québec.

Ghislaine Beaulieu  
 Solidarité Populaire Estrie

**NDLR:** La Tribune publie gratuitement les opinions des lecteurs. Les sujets d'intérêt local ou régional ont la priorité, et nous ne nous engageons pas à publier toutes les lettres reçues. Les lettres doivent être courtes et nous nous réservons le droit de les abréger. Chaque lettre doit être signée et comporter l'adresse complète de l'auteur avec son numéro de téléphone. Ces renseignements restent confidentiels, seuls les noms de l'auteur et de la ville d'origine apparaîtront dans le journal. Les lettres anonymes comme les lettres injurieuses ne seront pas publiées.

Le rédacteur en chef

### TÉMOIGNAGE

## Mon merveilleux grand-père

J'aimerais vous présenter un type dont le portrait est plutôt difficile à tracer. Très particulier, mon grand-père était ce genre d'homme à qui les sentiments semblaient faire défaut, tant ils étaient bien enfouis sous son visage de marbre. Mais moi, je sais et j'ai senti à quel point il était pourvu de sensibilité et de chaleur: c'est pourquoi j'ai envie de vous le faire connaître un peu, comme en hommage à sa mémoire.

Originaire de Saint-Odilon, petit village juché sur une butte, aux limites de la Beauce, mon grand-père, Charles-Émile, a travaillé toute sa vie dans la forêt, comme plusieurs hommes de son époque. Fort comme quatre, travailleur acharné qui laisse devenir une résistance à toute épreuve, Charles-Émile avait une stature imposante, des mains énormes et des muscles développés qui montraient bien que sa vie n'avait pas été axée sur le feuilletage de bouquins. Il s'est marié à Marie-Ange, femme ayant, elle aussi, beaucoup de caractère, enseignante, que j'ai plutôt connue, moi, sous le jour d'une grand-maman cultivée, à la bonté exemplaire.

Lors de ses dernières années, alors qu'il avait 70 ans et quelques poussières, mon grand-père était toujours très beau. Ayant survécu à deux infarctus, à quelques accidents et péripéties incroyables, sa santé avait certes quelque peu souffert. Toutefois, ses cheveux gris et parsemés ainsi que sa voix presque éteinte ne faisaient qu'adoucir légèrement sa physionomie costaud. Derrière son regard sombre et sévère se dessinait parfois un vif éclat, tout pétillant d'intelligence, accompagné d'un petit sourire moqueur. Comme il devenait amusant pour la petite fille que j'étais, alors!

Ceux qui l'ont connu plus intimement que moi lui reprochent sans doute sa dépendance à l'alcool, avec l'humeur maussade ou dépressive que cela impliquait. Toutefois, j'en ai très peu de souvenirs. Certes, comme tout le monde, Charles-Émile n'était pas parfait; son entêtement et son caractère fort ne lui valurent pas que des éloges. Aussi étrange que cela puisse paraître, c'est tout de même cette facette de sa personnalité qui cause tout l'émerveillement et l'admiration que j'ai pour lui. Je me sens comme la fillette qui, en transformant légèrement la phrase habituelle, affirmerait avec fierté: «C'est mon grand-père le plus fort!»

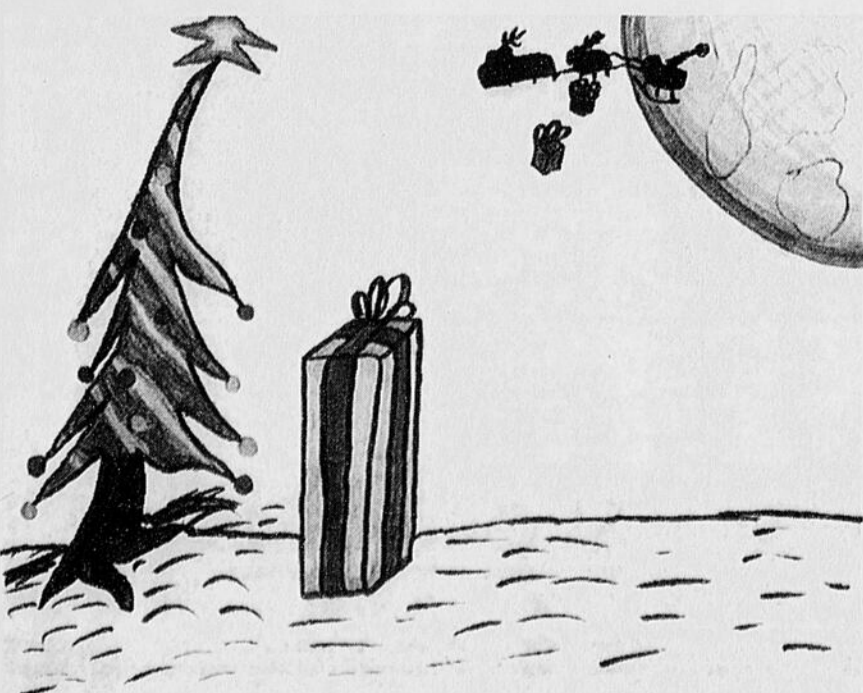
Il avait également des côtés bien rigolos qu'il ignorait lui-même, je crois. Par exemple, comment penser au personnage qu'était Charles-Émile sans parler de son langage si coloré? Mêlez les expressions typiquement beauceronnes à celles, encore plus corsées, dont il était l'unique utilisateur, puis préparez-vous à rire à gorge déployée pendant des heures ou à rédiger un nouveau dictionnaire spécialisé! Ces expressions, quoique peu raffinées à prime abord, révèlent toute la subtilité d'esprit et l'imagination de mon grand-père lorsqu'on apprend leur origine.

Ajoutez à tout cela son attitude de chic grand-papa, ayant toujours en tête une mé-saventure à raconter, puis dans une quelconque cachette un bout de chocolat ou de gomme à mâcher à offrir. Oui, je garde d'excellents souvenirs de ce Charles-Émile, mon grand-père, de cet homme qui ne nous a pas laissé la chance de savoir à quel point son coeur était chaleureux, emprisonné qu'il était dans sa carapace d'homme plus dur. Sa sensibilité s'est noyée dans l'alcool ou camouflée dans le travail, mais conserve sa place dans mon esprit et dans mon coeur.

Martine Veilleux  
 Sherbrooke

## Noël en dessins / la vision des jeunes

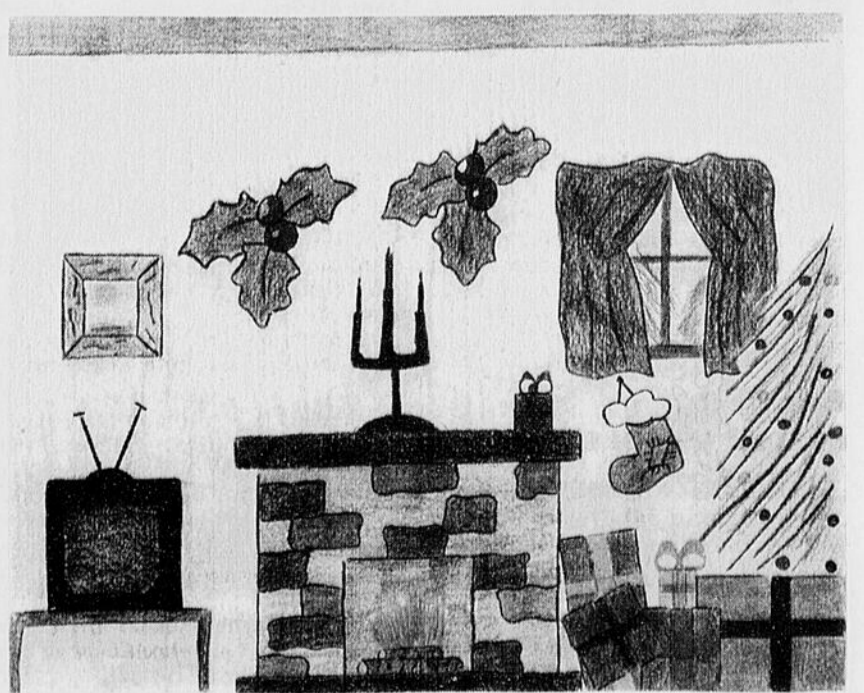
### Concours La Courte Échelle et La Tribune



Marie-Eve Tétraut  
 10 ans, Sherbrooke



Adéline Cuggia  
 Sherbrooke



Véronique Quenneville  
 15 ans, Asbestos

<b>ADMINISTRATION</b> Raymond Tardif Président et éditeur	<b>RESSOURCES HUMAINES</b> Jean-Guy Farah Vice-président Finances et administration	<b>RÉDACTION</b> Jacques Pronovost Rédacteur en chef	<b>PUBLICITÉ</b> Stéphane Lavallée Directeur de l'information	<b>PRÉ-IMPRESSION &amp; PRODUCTION</b> François Fouquet Directeur	<b>COMPTABILITÉ</b> Alain LeClerc Contrôleur et adjoint au directeur	<b>TIRAGE</b> Roné Béliveau Directeur	<b>COMPTABILITÉ</b> André Roberge Contrôleur et adjoint au directeur	<b>TIRAGE</b> André Coriveau Contrôleur	<b>COMPTABILITÉ</b> Julienne Poulin Gérante du crédit	<b>TIRAGE</b> Pierre Dubois Directeur	<b>COMPTABILITÉ</b> André Custeau Adjoint au directeur
---	--	--	---	---	--	---	--	---	---	---	--

# Le Père Noël visite les enfants malades à l'ex-CHUS

□ La Fondation Bertrand-Fabi souligne la période des Fêtes pour une 10<sup>e</sup> année consécutive



Pierre SAINT-JACQUES Sherbrooke



Lydia entourée de la Fée des Étoiles (Élaine Gratton) et du Père Noël. En mortaise, Élise Ross... avec son baladeur.

Le Père Noël possède définitivement des dons spéciaux. Non seulement a-t-il ce pouvoir d'apparaître en plusieurs endroits en même temps et de n'oublier personne... mais il se trompe rarement dans le choix de ses jouets.

«J'ai eu une poupée et c'est en plein ce que je voulais mais je ne lui ai pas encore trouvé de nom.»

À l'instar de 32 autres enfants hospitalisés au département de pédiatrie du Pavillon Fleurimont du Centre universitaire de santé de l'Estrie, Lydia, âgée de cinq ans, a non seulement vu et touché au Père Noël, hier, mais elle a également reçu un cadeau.

On en a profité pour lui demander le truc pour obtenir ce qu'on souhaite vraiment. «Tu écris au Père Noël au Pôle Nord, tu ne dois pas oublier d'écrire l'adresse et le code postal HOH OHO et là tu écris ce que tu veux.»

### Un mois à 17 ans

Les enfants, garçons et filles hospitalisés au cinquième étage du Pavillon Fleurimont, sont âgés de 1 mois à 17 ans. Traumatismes dus à des accidents de la route, grosses gripes, infections, investigations pour découvrir un mal toujours inconnu... Autant de visages, autant d'histoires.

Pour la dixième année consécutive, la Fondation Bertrand-Fabi a fait appel à la Fée des Étoiles et au Père Noël pour que la joie reflorisse là où elle court le plus de risques de pâlir ou même de s'éteindre.

«La Fondation a vu le jour en septembre 1986 avec le but premier de réaliser les rêves des enfants en phase terminale puis les horizons se sont élargis pour englober les rêves des enfants atteints de maladies graves», a rappelé M. Tom McConnell, bénévole de la première heure et porte-parole de la Fondation qui, depuis sa création, a réalisé entre 75 et 100 rêves.

Si l'on voulait mettre un prix à un ré-

ve, on peut préciser que chaque rêve coûte en moyenne 2000 \$ (ordinateur, achat de piscine, voyage à Disney ...) et un des miracles de l'affaire, c'est que la Fondation opère sans frais d'administration.

Revenons au cinquième étage. Des 33 enfants, une dizaine peut-être passeront la fête de Noël à l'hôpital. Les circonstances, maladie subite ou accident de la route, peuvent faire grimper le nombre qui généralement se situe à 40. Puis il y a les cas de grippe qui sont viraux cette année. Les fêtes de Noël ce n'est jamais tout à fait pareil d'une année à l'autre, au département de pédiatrie.

Le 25 décembre s'y vit tranquillement, dans le calme. Le Père Noël fête avec les siens. Les familles viennent visiter leurs enfants. Toutefois hier, c'était la grande et belle fête.

Élise Ross, une grande fille de 11 ans, fêtera son Noël à l'hôpital. Elle a subi une fracture du fémur gauche lors d'une traversée précipitée de rue, dans l'intersection King et Jacques-Cartier. Sa jambe doit rester sous traction.

«Je devais changer d'autobus et je me dépêchais pour ne pas la rater. Il y avait un gros camion qui obstruait la vue. C'est un véhicule rouge 4 X 4 qui m'a frappée. Il a klaxonné. C'est arrivé à 7 h 51...» a-t-elle expliqué d'un seul trait comme un as du fait divers. Puis elle a

ajouté tout doucement: «Je l'ai lu dans La Tribune!»

Cela fait trois semaines et un jour qu'Élise est hospitalisée. «Les médecins, les infirmières, tout le monde est bien gentil mais j'aimerais mieux être à la maison.»

Étendu sur son lit roulant, Mathieu, âgé de cinq ans, est venu à la fête qui battait son plein dans la salle d'amusement Bertrand-Fabi que la Fondation a fait aménager à ses frais. Lui aussi, il passera la Noël à l'hôpital.

Encore là, comme toujours, le Père Noël avait pris de bonnes notes car c'est un jeu de blocs de construction qu'il a remis à Mathieu qui a déjà plein de projets immobiliers en tête.

### Blocs magiques

Quand on voit tous ces jeunes, on aimerait que des blocs magiques existent pour leur bâtir une santé solide comme le roc. Il y a bien du courage et du sérieux sur ces visages mais cela n'empêche pas le rêve et la fantaisie.

La Fondation Bertrand-Fabi a bien saisi cette dimension du rêve. La plupart de ses membres ont assisté à la fête. Mme Marguerite Fabi, la mère de Bertrand, y était tout comme Nicole Poulin et le notaire Jean Sylvestre.

«C'est toujours agréable de venir ici, année après année. Ça donne du bonheur et ça fait du bien» a commenté

Mme Fabi.

Quand on repense au sympathique coureur automobile Bertrand Fabi dont la Fondation perpétue la mémoire, on ne doute pas un instant que l'endroit où il se trouve, il veille de près à toutes ces activités de joie et de rêve.

Une fois la distribution de cadeaux complétée dans la salle Bertrand-Fabi, la

Fée des Étoiles et le Père Noël ont poursuivi leurs visites auprès des jeunes qui ne pouvaient être déplacés et qui se trouvaient dans leurs chambres.

Derrière le rire profond et joyeux du Père Noël, s'estompent les équipements médicaux, les pansements, les solutés car c'était fête hier au cinquième du Pavillon Fleurimont.

## L'ÊTRE CHER LE MÉRITE BIEN!

OFFREZ-LE UN CERTIFICAT-CADEAU TOUT EN BEAUTÉ ET EN BIEN-ÊTRE

**FORFAIT RELAXATION JOURNÉE COMPLÈTE**  
Soins du visage, massage, bain tourbillon, pédicure, manucure, repassage, coiffure  
**140\$**

**FORFAIT RELAXATION DEMI-JOURNÉE**  
Soins du visage, massage, coiffure  
**90\$**

OU BIEN DES CERTIFICATS-CADEAUX APPLICABLES SUR TOUTS NOS PRODUITS ET SERVICES DISPONIBLES CHEZ :

**CONFIDENCE**  
CENTRE DE BEAUTÉ

275, RUE KING OUEST, SHERBROOKE TEL.: 346-5488

## Les membres du Bloc auront leur mot à dire dans le choix d'un chef

Sherbrooke

Le président du comité de soutien de la candidature de Mme Francine Lalonde et député de Mégantic-Compton-Stanstead, M. Maurice Bernier, se réjouit que les membres du Bloc québécois puissent participer au débat sur le choix de leur prochain chef lors d'assemblées régionales, dont celle de l'Estrie aura lieu à Sherbrooke le jeudi 25 janvier.

Les membres du Bloc québécois qui assisteront aux assemblées régionales pourront poser des questions aux candidats à la succession de M. Lucien Bouchard. Selon M. Bernier, ces assemblées régionales permettront aux militants d'influencer les 167 membres du collège électoral. «Il est important que les gens du collège électoral puissent prendre le pouls de nos membres et de nos militants qui donnent de leur temps et de leur argent pour la cause que défend le Bloc à Ottawa», commente M. Bernier.

La décision de tenir des assemblées régionales est le fruit d'un consensus dégagé lors du dernier caucus des députés du Bloc québécois.

Maurice Bernier s'inquiète toutefois de la résolution adoptée le 18 décembre par le Conseil régional du Bloc québécois de Mauricie-Centre du Québec disant «que le Conseil régional n'organise pas d'activité publique dans le cadre de la course à la chefferie, mais n'accorde qu'une activité à huis clos avec les membres ayant droit de vote au Conseil général à la demande des candidats».

M. Bernier attribue cette résolution à un manque de communication entre le Conseil régional et les instances nationales et il demande que soit respecté le consensus des députés du Bloc.

**FUTONS**  
Un lit! Un divan ou une chaise!

Chaise longue  
**FUTONS à partir de 89\$**  
Les prix les plus bas garantis  
**AU SOLEIL LEVANT**  
840, rue King Ouest  
Sherbrooke, Québec  
Tél.: (819) 569-0873

## GUCCI



Versions Elle et Lui  
Biseau avec chiffres romains  
Plaqué or 18Kt-10 microns  
Mouvement suisse au quartz  
Bracelet raffiné lézard véritable  
Cadran noir ou champagne

435\$

Vos Bijoutiers

**doucet**

Sherbrooke  
Carrefour de l'Estrie  
Tél.: (819) 565-4664

Granby  
Galeries de Granby  
Tél.: (514) 375-4296

## MESDAMES

BOUTIQUE

F E M M E D E

## CARRIERE

L'on pense à vous gâter et à vous faire économiser avant Noël en vous offrant

**50% à 70%**

de réduction sur

**toute**

la marchandise automne-hiver

Lundi au vendredi: 9 h 30 à 21 h  
Samedi et dimanche:  
23 et 24 décembre  
9 h 30 à 17 h

Nos meilleurs  
vœux

Centre-ville de Sherbrooke

90, rue Wellington nord, Sherbrooke, 565-2121

Augmentation de 2 \$ par mois pour les appels téléphoniques locaux

# Les consommateurs seront doublement pénalisés - l'ACEF

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

Les consommateurs seront doublement pénalisés par la décision du gouvernement fédéral d'autoriser les compagnies de téléphone d'imposer deux hausses successives de tarifs pour les appels téléphoniques locaux, 2 \$ en 1996 et 2 \$ en 1997, estime l'Association coopérative d'économie familiale (ACEF) de l'Estrie.

«Une fois de plus, le gouvernement fédéral privilégie les grandes entreprises au détriment des consommateurs», juge la coordonnatrice de l'ACEF, Ghislaine Beaulieu.

«Les consommateurs les plus touchés seront bien entendu ceux à faible revenu, on sait qu'il y a des coupures dans l'aide sociale et l'assurance-chômage et que les salaires sont gelés, mais en même temps on nous fait payer une augmentation de tarifs», ajoute-t-elle.

«De plus, il faut se rappeler que les groupes de consommateurs avaient demandé au CRTC (Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes) de faire baisser, en contrepartie, les frais pour les appels interurbains... Alors, là, nous sommes perdants deux fois!» s'insurge Mme Beaulieu.

«Cela va se traduire par des coûts annuels additionnels de 24 \$ par abonnés, tout cela parce que Jean Chrétien dit que les compagnies de téléphone doivent faire plus de profits pour être plus compétitives! Mais est-ce que ce sont les actionnaires qui vont empêcher la différence?» conclut-elle.

De son côté, la Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec estime «que les ménages canadiens vont avoir à payer plus d'un milliard de dollars dans les trois prochaines années en augmentations pour le tarif local pour permettre que les compagnies de téléphone fassent les profits qu'elles veulent».

## Appel à la mobilisation pour garder les acquis sociaux

Gilles FISETTE

Sherbrooke

«Si nous voulons maintenir nos acquis sociaux, nous devons unir nos forces pour lutter contre ce projet de société, irrespectueux du développement social. Et nous devons promouvoir notre projet de société construit sur des valeurs de justice sociale, de démocratie et de solidarité. Dans une société où chaque personne pourra vivre avec dignité et sans discrimination.»

Dans l'espoir sans doute de voir l'esprit du temps des Fêtes s'étendre à toute l'année, c'est un véritable appel à la solidarité et à la mobilisation qu'ont lancé, hier matin, en conférence de presse, Claudette Champagne, porte-parole du Front commun des personnes assistées sociales du Québec, et Claude Dallaire, de Solidarité populaire Estrie.

La solidarité et la mobilisation, a expliqué Mme Champagne, ne veulent pas nécessairement dire de brandir des pancartes, de descendre dans la rue et de dénoncer les politiques sociales des gouvernements qui n'ont pas d'autres effets que d'appauvrir encore les pauvres.

Elles peuvent prendre plusieurs autres formes, a-t-elle souligné. Chacun peut chercher à développer en lui la capacité et le réflexe de désamorcer le discours néo-libéral selon lequel la société n'a plus les moyens de ses programmes

sociaux et que le salut de la majorité passe par l'abandon de la minorité des sans emploi qui sont responsables, finalement, de la détérioration de la situation économique.

La solidarité et la mobilisation peuvent également prendre la forme de pétitions, de lettres de protestation, etc. Bref, l'activisme social.

Selon M. Dallaire, les groupes comme le sien ne font plus que critiquer les choix politiques. Ils proposent des solutions de rechange. Ainsi, avec la Charte d'un Québec populaire, ils réclament une société où seront pratiquées une fiscalité plus équitable (des riches et des entreprises ne paient pas un sou d'impôt, présentement), une répartition plus équitable de la richesse, une politique de plein emploi et une remise en question des règles de l'économie du marché.

«Bien sûr, nous ne sommes pas plusieurs. Nous sommes des grains de sable. Mais il faut se souvenir qu'il suffit de grains de sable pour enrayer de grosses machines...», a imaginé M. Dallaire.

Selon Mme Champagne, il faut par ailleurs s'interroger sur la vitesse avec laquelle le gouvernement du Parti québécois vient d'adopter sa loi qui modifie la Loi de la sécurité du revenu.

«Il n'aura fallu que 21 jours et le bûillon, en chambre, pour adopter ce projet de loi qui décide de l'avenir économique de 800 000 personnes. Vingt et un jours seulement...»

# HO \$!

# HO \$!

# HO \$!

## Le flip de Motorola pour 0\$

Abonnez-vous au forfait Liberté™ pour seulement 19,95 \$\* par mois et obtenez le téléphone cellulaire le plus populaire sans aucun supplément. Et comme ça ne coûte que 50¢ l'appel, le soir après 18 heures et les week-ends, ce cadeau fera des heureux tout au long de l'année.

\* 95¢ la minute les jours de semaine avant 18 heures. Forfait Liberté à 19,95 \$ seulement, sous contrat de 18 mois. Frais annuels d'accès au réseau, taxes, frais d'interurbain et d'abonnés itinérants en sus. Ne peut être jumelé à aucune autre offre. Sous réserve d'approbation de crédit. L'appareil peut différer du modèle illustré. Disponible chez les agents participants jusqu'au 31 décembre 1995.



### Cellulaire Flamand Inc.

Centre Cellulaire Plus  
2234, rue King Ouest  
Sherbrooke (Québec)

Cellulaire  
**Flamand**

Tél.: (819) 823-9994

(Face à la Caisse Populaire St-Jean-de-Brébeuf)



## Bell Mobilité

13520

# Entreprise d'ici

La Tribune

Sherbrooke

1995

ÉDITION  
SPÉCIALE

Publireportage

## LES REMISES RÉAL LAMONTAGNE LEADER AU QUÉBEC DANS LES REMISES HAUT DE GAMME

Il est bien loin le temps où les remises de jardin se cachaient à l'arrière de la maison, quelques fois dissimulées par des plantes grimpanes. Faut dire que bien souvent, elles étaient de fabrication artisanale, plus ou moins élégantes, parfois carrément hideuses.

Chez Les Remises Réal Lamontagne inc, du 4877, chemin Ste-Catherine, Rock Forest, le mot remise prend un tout autre sens. En plus d'être utiles, les remises sont devenues élément décoratif.

### Un produit unique inégalable

Tout a commencé pour Réal Lamontagne il y a plusieurs années alors qu'il aidait son père à fabriquer des remises. Lorsque ce dernier abandonne cette occupation, Réal prend la relève et se consacre entièrement à ce nouveau projet. «Nous avions déjà de la compétition à cette époque, et c'est elle en fait, qui m'a incité à «plonger à plein» dans la fabrication de remises». C'est en 1989 que Réal Lamontagne s'est installé chemin Ste-Catherine et y a construit l'atelier de production qu'il a plusieurs fois agrandi depuis.

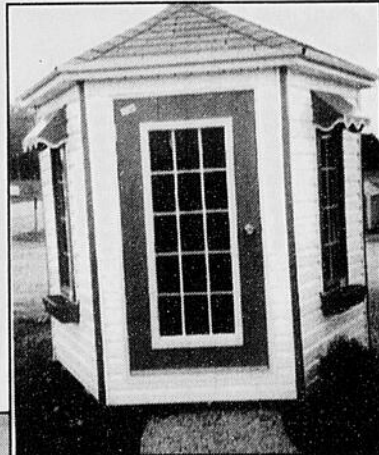
«Vous savez, la compétition essaie depuis toujours de reproduire nos modèles, mais elle ne fait qu'imiter, jamais elle ne nous égale parce que nous avons des détails et une qualité de construction uniques.»

Qu'est-ce qui distingue les remises Réal Lamontagne des autres et permet de les considérer comme révolutionnaires dans le domaine? Tout d'abord, tout est fait sur place, aucun sous-traitant n'est impliqué dans la fabrication des remises. Ceci permet un meilleur contrôle sur la qualité et la garantie de 40 offerts.

Réal Lamontagne privilégie l'aluminium pour sa durabilité et son peu d'entretien. Les portes peintes recouvertes d'aluminium peint à haute température, offrent un degré inégalé de résistance aux chocs, de loin supérieur aux portes

d'acier. Les auvents, les boîtes à fleurs sont également en aluminium. «Toutes nos remises sont ajustables, grâce à des vérins qu'ils suffisent de visser ou de dévisser selon les besoins. Gouttières et systèmes d'alarmes sont également installés sur nos remises», précise Réal Lamontagne.

Les Remises Réal Lamontagne offrent une quinzaine de modèles reproductibles en une multitude de dimensions. La variété des modèles



Malgré une forte compétition, la direction de Les Remises Réal Lamontagne a toujours su innover pour l'originalité, de la qualité de la construction et des détails qui font de ces remises des produits uniques sur le marché.

permet d'harmoniser les remises à presque tous les styles de maison. M. Lamontagne précise: «Nous sommes le seul fabricant de remises haut de gamme à travailler à l'aide d'informatique. Ce qui nous donne une avance technique que nos concurrents ne pourront jamais rattraper.»

«Lorsque les gens achètent une remise chez nous, deux choix s'offrent à eux: la monter eux-mêmes à l'aide d'un vidéo explicatif ou profiter du service de nos monteurs-installateurs qui se rendent sur place», explique Réal Lamontagne.

### Chef de file au Québec

Si la presque totalité du marché des Remises Lamontagne se situe dans la région estrienne, les projets de Réal Lamontagne s'étendent à la grandeur du Québec. Comment? En réalisant des associations avec de petits fabricants de remises ou en créant des liens avec des centres de distribution. Chacun y trouve son compte: «en vendant nos produits, ces petits fabricants protègent et agrandissent leur marché. Nous jouons auprès d'eux le rôle de grossiste manufacturier», préci-

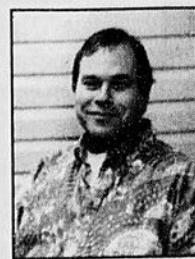
se M. Lamontagne.

Les remises Réal Lamontagne sont déjà en vente à Laval, Montréal, Victoriaville, Granby et à Drummondville. A ce dernier endroit, une association avec les Remises Brouillette s'avère des plus fructueuses. Devançant depuis longtemps les fabricants de Montréal, M. Lamontagne vise à conquérir les marchés de Trois-Rivières et de Québec dès 1997.

Réal Lamontagne est un visionnaire qui ambitionne de devenir chef de file dans le domaine des remises haut de gamme au Québec. Il explique: «même si notre usine roulaît à plein rendement à ce moment, nous avons toujours su profiter des périodes de ralentissement

depuis quelques années, après une expérience décevante auprès d'une autre institution financière, le propriétaire des Remises Réal Lamontagne se réjouit de cette collaboration: «dès le début, ils nous ont encouragés et soutenus et surtout ils nous ont promis de suivre notre évolution dans l'avenir, c'est rassurant».

Réal Lamontagne profite maintenant des services d'un concepteur-inventeur qui a conçu de nouvelles machines pour travailler l'aluminium et qui peut aussi réaliser toutes sortes de projets pour le public. Chez Réal Lamontagne, on fabrique non seulement des remises, mais tous genres de contrats, comme présentement des bases de futon destinées au marché ontar-



Réal Lamontagne  
Propriétaire



Robert Gouin  
Concepteur



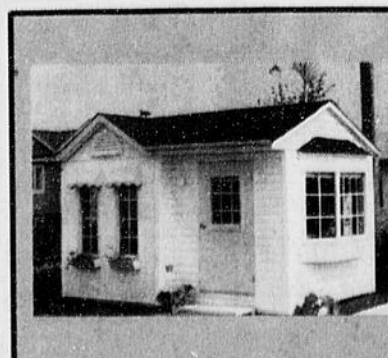
Jean-Marc Laforest  
Contremaître

économique pour nous préparer, tant du côté production que distribution, pour nous positionner avantageusement pour les reprises économiques». C'est que ce que prévoit M. Lamontagne pour 1996: «nous allons doubler notre production et notre chiffre d'affaires.»

Partenaire de la Banque Royale

rien. Le personnel, tout près de 20 personnes, sera maintenant réparti sur trois périodes de travail sous supervision d'un contremaître.

Confiant de la qualité de ses produits et de ses possibilités d'expansion, Réal Lamontagne est fier de voir ses remises envahir graduellement tout le Québec.



### Remises Réal Lamontagne

4877, chemin Ste-Catherine  
Rock Forest, Québec

Tél.: (819) 864-9374

Téloc.: (819) 864-7003